

Pôle Transitions et développement local
Economie circulaire et solidaire



Décision n° 2024-44

Objet : Création de tarifs spécifiques pour l'utilisation du studio vidéo et des machines mis à disposition à la Fabrique des Blagis ainsi que des cours ou initiations qui seront dispensés dans ce même local, sis 10 rue du Docteur Roux

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 le chargeant de fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées,

Vu la décision n°2023-337 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2024,

Considérant la création par la ville du FabLab Innovations et numérique, la Fabrique des Blagis, qui sera dédiée à l'économie circulaire, à l'innovation et au prototypage,

Considérant que la Fabrique des Blagis sera équipée d'un studio vidéo, d'imprimantes 3 D et découpeuse laser, scanner, et diverses autres machines, et d'ordinateurs pour des initiations au numérique,

Considérant qu'il convient de définir des tarifs spécifiques pour l'utilisation du studio vidéo et des machines, mis à disposition dans le local de la Fabrique des Blagis, et pour les cours ou initiations qui seront dispensés dans ce même local, sis 10 rue du Docteur Roux à Sceaux,

Considérant que la Fabrique des Blagis aura pour objectif de soutenir et développer l'entrepreneuriat social par l'incubation et l'accompagnement à la création d'activités professionnelles, d'encourager de nouveaux modes de production et de consommation basés sur l'économie circulaire, d'innover en détournant les usages, par l'apprentissage de pratiques concrètes de réparation, permettant aux consommateurs individuels ou aux professionnels d'avoir un impact sur leur comportement,

DECIDE de fixer comme suit les tarifs pour l'utilisation de la Fabrique des Blagis :

FABRIQUE DES BLAGIS	Tarifs 2024
Location studio vidéo	
1 heure	25,00 €
2 heures	45,00 €
Demi-journée (9h-13h ou 14h-18h)	75,00 €
Journée (9h-18h)	150,00 €
Initiations, cours	gratuit
Impression 3D	gratuit, l'usager apporte ses bobines
Découpe laser, thermoformage, découpe vinyl, flochage, etc.	gratuit, l'usager apporte ses matériaux

Fait à Sceaux, le 14 février 2024



Philippe LAURENT